Jean-Pierre Sueur dépose une proposition de loi créant un registre national de consentement au don d'org

Publication : lundi 1 novembre 2010 10:05

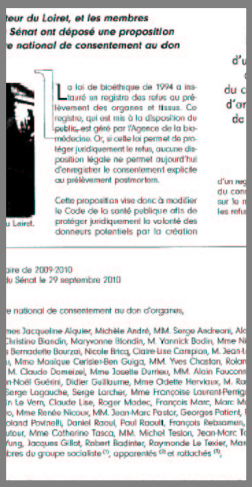

eur du Loiret, et les membres
Sénat ont déposé une proposition
e national de consentement au don

La loi de bioéthique de 1994 a instauré un registre des refus au prélèvement des organes et tissus. Ce registre, qui est mis à la disposition du public, est géré par l'Agence de la biomédecine. Or, si celle-ci permet de protéger juridiquement le refus, aucune disposition légale ne permet aujourd'hui d'enregistrer le consentement explicite au prélèvement postmortem.

Cette proposition vise donc à modifier le Code de la santé publique afin de protéger juridiquement la volonté des donneurs potentiels par la création

u Loiret.

aire de 2009-2010
du Sénat le 29 septembre 2010

e national de consentement au don d'organes,

mes Jacqueline Alquier, Michèle André, MM. Serge Andreoni, Al
Christine Blandin, Maryvonne Blondin, M. Yannick Bodin, Mme N
s Bernadette Bourzai, Nicole Bricq, Claire-Lise Campion, M. Jean-
, Mme Monique Cerisier-Ben Guiga, MM. Yves Chastan, Roland
M. Claude Domeizel, Mme Josette Durrieu, MM. Alain Fauconn
n-Noël Guérini, Didier Guillaume, Mme Odette Herviaux, M. Ro
Serge Lagauche, Serge Larcher, Mme Françoise Laurent-Perrig
n Le Vern, Claude Lise, Roger Madec, François Marc, Marc Ma
o, Mme Renée Nicoux, MM. Jean-Marc Pastor, Georges Patient,
olland Povinelli, Daniel Raoul, Paul Raoult, François Rebsamen,
ulour, Mme Catherine Tasca, MM. Michel Teston, Jean-Marc T
Yung, Jacques Gillot, Robert Badinter, Raymonde Le Texier, Mar
bres du groupe socialiste [1], apparentés [2] et rattachés [3],

Phoca PDF